

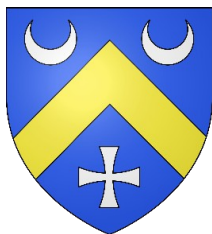
Salon des Artisans Créateurs

2^e édition

Samedi 4 et Dimanche 5 Octobre 2025

SALLE DES FÊTES 10 rue des Écoles

95680 MONTLIGNON



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM DE L'EXPOSANT

ACTIVITÉ

Date de naissance

Numéro SIREN

Adresse postale

Ville

Téléphone :

Courriel :

STATUT JURIDIQUE DE L'EXPOSANT

Commerçant

☐

Auto-entrepreneur

☐

Association

☐

De Montlignon

☐

Hors commune

☐

HORAIRES DU SALON

Samedi 4 Octobre : 10 h - 19 h

Dimanche 5 Octobre : 10 h – 19 h

*Installation le vendredi 3 octobre entre 14 h et 19 h30

COÛT DU STAND : le coût d'occupation pour les 2 jours s'élève à :

	DE MONTLIGNON	HORS MONTLIGNON
Auto-entrepreneur	80 €	100€
Commerçant		
Associations		

Ce prix comprend : 2 tables de 1,80 m - 1 panneau d'exposition (sur demande) - 1 branchement électrique

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

A JOINDRE A VOTRE DOSSIER POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION

Pour TOUS LES EXPOSANTS

- ☐ Une photocopie de votre pièce d'identité ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Une attestation d'assurance responsabilité civile PRO en cours de validité
- ☐ Minimum 2 Photos des produits permettant d'apprécier la qualité de la candidature + photos de votre stand et/ou lien vers site web , page Facebook ou Instagram

Pour les commerçants et auto-entrepreneurs

- ☐ Un extrait K bis du registre du commerce

Ou RNE (document d'enregistrement au registre des entreprises)

Pour les associatifs

- ☐ Un justificatif d'appartenance à l'association

Nous retourner par mail vos documents à :

comitedesfetes.montlignon@gmail.com

POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION *Inscription et règlement sur le lien suivant :*

[HELLOASSO-SALON DES ARTISANS CREATEURS MONTLIGNON 2025](#)

Dossier à retourner avant le 1^{er} Juin 2025

La Commission de sélection des exposants se fera la 1ere quinzaine de juin 2025.*

*En cas de non sélection, un remboursement sera effectué sur la 2ème quinzaine de juin

Nous nous réservons le droit de limiter le nombre d'exposants par spécialité.

** En cas de désistement un mois avant le 03/09/2025, les sommes versées seront restituées. Passé ce délai, plus aucun remboursement possible.

Fait le..... à.....Signature